

VIE NOUVELLE **FINANCES**

Journal de l'union fédérale des retraité-es CGT FINANCES
Numéro 56 - Juin 2026

CYBERATTAQUE
CONTRE ALMERYS

NÉCROLOGIE
DÉCÈS DE BERNARD LHUBERT

INTERNATIONAL
LETTRE OUVERTE AUX PEUPLES DU MONDE



LIVRET A

LE PILLAGE CONTINUE



SOMMAIRE

JUIN

04 PSC

Cyberattaque contre Almerys

05 PSC

Déclaration des retraités CGT du Nord

08 ÉCONOMIE

Le pillage du livret A continue !

09 NÉCROLOGIE

Décès de Bernard Lhubert

10 INTERNATIONAL

Mai 1948/mai 2026

11 INTERNATIONAL

Lettre ouverte aux peuples du monde



MENTIONS LÉGALES :



Directeur de la publication :
Guy CARRIERE

Imprimé par : RIVET Presse édition
24 Rue Claude Henri Gorceix
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 04 49 50

Commission paritaire : 0317 S 08364
N° ISSN : 2276-1063
UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DES FINANCES
CGT
263 rue de Paris
Case 540 - 93514 - Montreuil cedex
Tél : 01 55 82 76 66
Courriel : ufr@cgtf finances.fr
PRIX 0,50 €
Internet : www.cgtf finances.fr

Prix : 0.50 €

**Ont collaboré à la
rédaction de ce
numéro :**

Guy CARRIERE
Jean-Louis CORVAISIER
Sylvain DECLERCQ
Alain GUICHARD
Fabienne JANNEAU
Nasser MANSOURI-
GUILANI
Patricia TEJAS

**Maquettage : Hélène
CANOT**



ÉDITO

RENFORCER LA BATAILLE SYNDICALE SUR LE TERRAIN DE L'AFFRONTEMENT CAPITAL / TRAVAIL !

Chaque semaine qui passe semble faire monter de nouvelles menaces à l'horizon. Pendant que l'impérialisme américain entraîne le monde dans une effroyable escalade guerrière, les idées de l'extrême droite se diffusent à grande échelle, en Europe comme sur les autres continents. La lecture de Antonio Gramsci nous rappelle que « *Le vieux monde se meurt, le nouveau est lent à apparaître, et c'est dans ce clair-obscur que surgissent les monstres* ».

Les monstres sont celles et ceux qui maîtrisent les réseaux de traitement et de circulation de l'information. Le nœud des conflits économiques et politiques ne se situe plus seulement dans le pouvoir d'avancer de l'argent pour en faire du capital mais aussi dans un monopole de l'information, qu'il prenne la forme des chaînes d'information en continue ou celle de brevets et de technologies.

Les monstres attaquent aussi notre Sécurité Sociale solidaire et remettent au cœur de la campagne présidentielle, déjà lancée, le sujet du financement des retraites par capitalisation et la fable des retraité.e.s privilégié.e.s. Ces atteintes répétées sont devenues vitales pour un capital qui n'atteint ses objectifs de rentabilité dictés par les marchés financiers qu'en épuisant toutes les sources de la richesse y compris les écosystèmes.

Depuis 1945, la tentation n'a jamais été aussi forte, dans le camp du capital, d'associer l'extrême-droite au pouvoir pour briser les reins de toute résistance et en particulier celle de la CGT : procès contre Sophie Binet et dirigeant.e.s d'organisations, menace d'expulsion de locaux municipaux, sanctions disciplinaires contre les militant.e.s ...

Pour L'UFR Finances, il y a urgence à renforcer la bataille syndicale sur le terrain de la lutte contre le capital, l'enjeu est bien de proposer au monde du travail incluant la jeunesse et les retraité.e.s des motifs de s'engager, dès aujourd'hui, dans des mobilisations concrètes, capables de les rassembler largement autour d'objectifs sociaux précis porteurs de progrès social pour toutes et tous !



PROTECTION SOCIALE COMP

CYBERATTAQUE CONTRE ALMERYS

De nombreux·ses agent·es du ministère (mais pas tou·tes !) ont été informé·es ce week-end par ALAN que l'opérateur de tiers payant Almerys a été victime d'une importante cyberattaque, entraînant le vol de plus de 15 millions de numéros de sécurité sociale, ainsi que des informations qui y sont associées : état civil (nom, prénom, date de naissance), numéro de contrat ou encore dates de couverture.

Depuis plusieurs mois, des piratages de données fragilisent un grand nombre de domaines de l'État. Celui concernant l'ANTS (11,7 millions de comptes) était déjà un révélateur des défaillances de sécurité de nombreux sites de l'État.

À chaque fois, la CGT alerte et demande des mesures de sécurisation protégeant les données des salarié·es et des retraité·es (données France Travail, attaques sur FICOBA, piratage du site de l'Éducation nationale et du ministère de l'Intérieur, etc.).

En plus de ces cyberattaques, se pose le problème du Cloud Act autorisant les États-Unis à consulter l'intégralité des données présentes sur des clouds américains.

En 2025, Microsoft France a été auditionnée par le Sénat et a reconnu qu'en tant qu'entreprise d'origine américaine, elle ne pouvait s'opposer aux injonctions des États-Unis visant des données hébergées en France. Dès novembre 2020, en pleine



© IlyaMyagkov - stock.adobe.com // CGT Finances

période de Covid, plusieurs associations et syndicats avaient saisi le Conseil d'État pour demander la suspension du partenariat entre l'État et Microsoft, au motif que l'hébergement de données de santé par une entreprise soumise au Cloud Act pourrait entraîner leur transfert aux États-Unis.

Face à ces différentes cyberattaques, l'État travaille même avec la Sécurité sociale afin de sécuriser l'ensemble de ses données via un cloud souverain.

Qu'attend le ministère pour assurer la sécurisation des données des milliers d'agent·es ayant opté pour l'opérateur ALAN et lui imposer un cloud souverain basé en France ou en Europe, sans lien avec

une entreprise états-unienne ? Les agent·es du ministère vont-ils continuer à être les dindon·nes de la farce ?

Aux Finances, la CGT a été la seule organisation à interpellier le ministère sur ces questions de sécurisation et de stockage en juillet 2025.

Pour rappel, la start-up ALAN héberge les données de ses assuré·es dans un cloud américain, Amazon Web Services, appartenant à Jeff Bezos.

Les données des personnels du ministère ne sont pas des valeurs marchandes ! Arrêtons la sous-traitance informatique, arrêtons la dépendance au capitalisme numérique et développons de nouveaux outils numériques souverains.

PLÉMENTAIRE

DÉCLARATION DES RETRAITÉ-ES CGT DU NORD AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Mon intervention débute par l'animation galette qui a été proposée aux retraités le 29 janvier dernier.

Si le rapatriement à la DRFIP de cette initiative est tout à fait compréhensible, il nous est remonté plusieurs remarques quant à l'organisation.

Tous les retraités ne connaissent pas la DRFIP et sa cantine, hors il n'y avait pas d'accueil au rez-de-chaussée. De plus les escalators ne fonctionnaient pas et l'ouverture de la porte PMR permettant l'accès aux ascenseurs n'était pas programmée.

Au niveau des toilettes, elles étaient comme d'habitude fermées et peu connaissaient l'accès derrière le resto. Je pense que d'ici l'an prochain, ces quelques désagréments auront été réglés.

Passons maintenant au deuxième point concernant cette réception, plusieurs personnes nous ont dit ne pas y avoir été invitées. Suite au signalement de cette situation, vos services ont répondu qu'ils n'avaient pas la liste de tous les retraités avec leurs coordonnées à jour. Dont acte.

Mais voilà, la semaine suivante, le 4 février précisément, l'ensemble des retraités recevait un mail de l'action sociale 59 invitant à un webinaire avec des représentants d'ALAN, la start up qui a remporté le marché de la PSC pour les actifs.

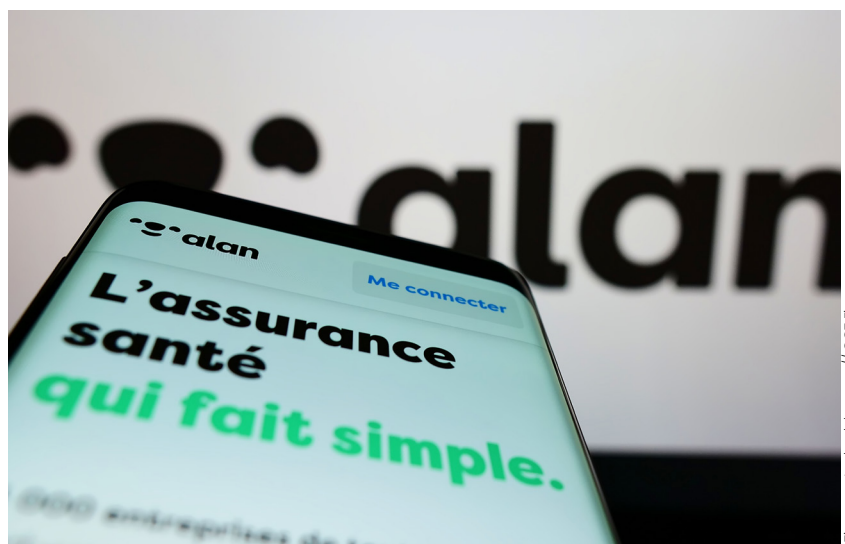
La CGT se réjouit que vos services aient retrouvé l'ensemble des adresses des retraités du ministère et espère qu'elles seront utilisées pour d'autres initiatives à venir. Mais la CGT s'insurge contre le fait d'utiliser ce fichier pour faire de la publicité pour un organisme d'assurance privé. Ce n'est pas le rôle de notre action sociale de prendre parti dans le choix de la protection sociale complémentaire des retraités de notre ministère.

L'opérateur lucratif Alan en mal de liquidités tente par tous les moyens de tisser sa toile en espérant rendre captifs les retraités du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de France. Bercy en bon VRP et Alan organisent, dans une grande

opacité, des « webinaire » dédiés aux retraités pour essayer de les convaincre d'adhérer en 2026 alors que seulement un millier d'entre eux sur les quelques 150 000 ont fait ce choix. Tout est organisé par Bercy pour alimenter un modèle capitaliste lucratif sur du court terme en prenant le risque d'un effondrement du modèle économique. Au final des milliers d'agents sont potentiellement au bord du gouffre.

C'est pourquoi, la CGT Finances et son UFR entendent dénoncer cet accord pour en exclure l'opérateur Alan, la CGT condamne fermement cette action et envisage des suites à y donner.

Pour l'UFR-CGT
Sylvain DE CLERCQ



ÉCONOMIE

LE PILLAGE DU LIVRET A CONTINUE



© Doganes - stock.adobe.com // O3T Finances

TROIS MENACES PÈSENT DIRECTEMENT SUR L'AVENIR DU LIVRET A

La première a été levée provisoirement quand le gouvernement a suscité un tollé en voulant utiliser les fonds de l'épargne populaire pour financer les dépenses d'armement. Provisoirement ... car on ne sait pas où seront prélevés les 7 milliards d'euros supplémentaires prévus dans la loi de finances.

La seconde : l'Etat a demandé à la Caisse des Dépôts de consentir des prêts géants à EDF pour financer 40 à 50 milliards d'euros pour la fabrication de nouveaux EPR : un collectif de syndicats et d'association vient de se créer pour que les encours du livret A financent prioritairement le logement social qui en a tant besoin et dont c'est la vocation première !

La troisième est la baisse du taux de rémunération au 1er février à 1,5% contre 2,40% il y a un an au profit de l'assurance vie qui ne concerne que 19 millions de français et qui a progressé de plus de 110 milliards d'euros pour tutoyer les 2300 milliards d'euros, soit près de 40 % de l'épargne globale.



Pour la première fois, on constate une diminution nette de l'encours global des livrets d'épargne populaire (livret A et livret de développement durable et solidaire - LDDS) de plus de 2 milliards d'euros : un mauvais coup pour le financement du logement social. Rappelons que la Caisse des Dépôts a financé 70% des logements sociaux, des biens publics comme des écoles et la transition écologique du patrimoine public.

Quelques chiffres : Au 31/12/2025 : l'encours d'épargne accumulé sur les livrets A (plafond à 22950 euros) atteignait 440 milliards d'euros (hors capitalisation) soit une diminution de 2,1 milliards par rapport à l'année précédente... Jamais depuis 2015, le livret A n'avait connu de décollecte... au contraire le livret A avait enregistré un record de collecte en 2023 : + 48 milliards d'euros. A la même date, l'encours du LDDS au taux d'intérêt identique (plafond limité à 12000 euros) a lui légèrement progressé de 1,6 milliards d'euros à 157 milliards tandis que le Livret d'épargne populaire (LEP : taux d'intérêt fixé à 2,7 % fin 2025, réservé aux ménages ayant des ressources inférieures ou égales au SMIC, plafond de dépôt : 10 000 euros) a connu également une baisse de 840 millions de son encours global qui dépasse les 80 milliards d'euros.

20,6 milliards d'euros de prêts ont été engagés par le fonds d'épargne de la CDC au bénéfice du logement social

Les attaques du gouvernement sous la pression de la droite, de l'extrême droite et des libéraux visent à remettre en cause le rôle et l'utilité de l'épargne réglementée au profit de l'assurance vie et des outils des marchés financiers : dans les faits : soutenir le capital !

Notre combat syndical : financer le logement social et donc revenir sur l'orientation et l'emploi de l'épargne sur le livret A et LDDS.

Cette épargne « liquide » est transformée par la Caisse des dépôts en prêts de très long terme (plus de 30 ans et parfois jusque 80 ans) dédiés à la construction ou à la réhabilitation de logements sociaux et dont le taux est réglementairement indexé sur le taux du livret A.

Par exemple, le PLUS (prêt locatif à usage social) permet la construction de logements HLM à un taux égal au TLA + 0,6 % ou encore le PLAI, destiné au logement des ménages plus démunis, et dont le taux est inférieur au TLA - 0,40 %. Il n'est pas inutile de contrer l'argument de certains bailleurs sociaux qui pestent contre l'augmentation du livret A que sans l'épargne populaire, il serait bien plus difficile d'obtenir auprès des établissements financiers les moyens suffisants et surtout qu'ils ne permettraient pas des prêts à très long terme (50 ans et plus) comme le pratique la CDC.

Qui trinque ? Ce sont en priorité les petits épargnants qui perdent encore plus de pouvoir d'achat en voyant leurs placements rémunérés à des taux inférieurs à l'inflation, ce qui est indigne !

Comment redonner la confiance ?

D'abord en imposant au gouvernement et aux parlementaires de relever le taux à un minimum de 25 points de plus que l'inflation et 125 points pour le LDDS. Augmenter le plafond du livret A à 30.000 € (contre 22.950 €) et du LDDS à 15.000 € (contre 12.000 €). Revenir sur les mauvaises décisions de la loi de modernisation de l'économie ! (Loi du 4 août 2008).

Sous la pression des banques, le livret A avait été banalisé et ses fonds n'étaient plus centralisés à 100% à la CDC. Cela a permis aux banques soit de promouvoir leurs propres outils financiers de placement soit de promouvoir les marchés financiers censés être plus rémunérateurs mais ... plus risqués ! Et les banques commerciales n'ont jamais rendu compte des contre parties en financement du logement social et de l'accession sociale à la propriété.

Nos exigences

- Revenir à une centralisation à 100% à la CDC.
- Sanctuariser, par la loi, l'intégralité des fonds du livret A et du LDDS au financement du logement social et très social dans le cadre des politiques de la ville y compris sous des formes nouvelles comme des logements communs selon les parcours résidentiels des jeunes et des seniors. Concernant les personnes âgées, des fonds doivent être levés pour la transformation des logements sociaux selon la perte d'autonomie (remplacement des baignoires par des douches, sécurisation des logements ...).
- Construire des logements neufs selon de nouvelles normes environnementales avec une nouvelle utilisation du foncier environnant : maintien des arbres, plantations, espaces verts et zones de fraîcheur ...
- Flécher l'emploi du LDDS vers le financement de la transition écologique en isolant les habitations passoires thermiques.
- Redonner un contrôle citoyen à l'emploi de l'épargne réglementée au Parlement mais aussi à travers des comités de citoyennes et de citoyens sur le plan départemental, régional et national et retirer au Gouverneur de la Banque de France la proposition d'évolution des taux toujours défavorable aux petits épargnants.

Toutes et tous ensemble, au sein de notre UFR Finances CGT et au sein de nos USR CGT, nous ferons la promotion de l'épargne réglementée et son emploi pour répondre au besoin criant de logements, de logements sociaux et très sociaux des étudiantes et des étudiants jusqu'aux personnes âgées.

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Les redevables de plus de 75 ans au 1^{er} janvier 2026 bénéficient de l'exonération de la foncière sur les propriétés bâties si leur RFR au titre des revenus de 2025 est inférieur ou égal à 12 793 € pour une part, 16 209 € pour 1,5 part et 19 620 € pour 2 parts. Les personnes entre 65 et 75 ans avec les mêmes revenus ont droit à un abattement de 100 €. Le Conseil d'État par un arrêt du 20 octobre 2000 a étendu l'exonération pour les plus de 75 ans à la taxe due au titre des résidences secondaires. Si la suppression de l'abattement pour personnes âgées de situation modeste de plus de 65 ans avait été maintenue, de nombreux redevables auraient perdu leur exonération.

Modification de plafond

Le plafond pour les dons ou versements aux organismes permettant de bénéficier du taux de réduction de 75 % est porté de 1 000 à 2 000 € pour les dons effectués à compter du 14 octobre 2025.

DÉCÈS DE NOTRE CAMARADE BERNARD LHUBERT



Bernard Lhubert nous a quitté fin mars dernier. Il aurait eu 79 ans cet été.

Rentré dans l'administration du trésor en 1968, Bernard est affecté, à l'issue de son service militaire, à la Trésorerie de Cachan puis à la Recette générale des finances de Paris. Reçu contrôleur du Trésor public fin 1968, il prépare et réussit le concours d'huissier du Trésor. Affecté comme huissier à la RGF, il s'inscrit simultanément à la faculté de droit et sciences économiques de Paris-Assas et milite au sein de l'UNEF où il est confronté aux nervis du GUD et Ordre nouveau.

Adhérent au SNT-CGT depuis 1969, Bernard milite activement au sein de la section Paris-RGF qu'il représente au congrès de Vénissieux fin novembre 1971. A ce congrès, Bernard est élu membre de la commission exécutive nationale et membre du bureau national et devient, parallèlement secrétaire de la section départementale de Paris-RGF. En 1974, il devient permanent du syndicat comme secrétaire national et fin novembre 1979 secrétaire général du SNT-CGT au congrès de Bormes-les-Mimosas.

Bernard est élu et exerce des responsabilités au sein des commissions exécutives et des bureaux nationaux de l'UGFF et de la fédération des finances CGT.

Il est reconduit au poste de secrétaire général en 1982 (congrès de Bonbannes) et 1985 (Prapoutel-Les 7 Laux). 1988 connaît une activité revendicative intense avec la lutte des informaticiens du Trésor qui préfigure ce que deviendra le grand mouvement de grève aux finances de 1989.

Au congrès de décembre 1988 (Mûr-de-Bretagne), Bernard appelé à prendre de nouvelles responsabilités au sein du bureau de l'UGFF-CGT, quitte le secrétariat général du SNT-CGT.

En 1991, lors de la grande crise qui a traversé toute la CGT de la fonction publique d'État, c'est à lui que l'on fait appel pour renouer le dialogue dans l'organisation.

Il reprend officiellement le secrétariat général de l'UGFF-CGT en 1992.

Bernard Lhubert n'a eu de cesse de porter haut et fort la nécessité d'une CGT renforcée, actrice incontournable des enjeux essentiels du service public,

Durant 13 années comme dirigeant de l'UGFF-CGT, il a mené ces combats avec rigueur et conviction. Très attaché à la dimension confédérale de notre syndicalisme, il a également été élu à la commission exécutive confédérale sur plusieurs mandats de 1995 à 2003.

Bernard a quitté ses responsabilités à l'UGFF-CGT en 2005 et pris sa retraite quelques années plus tard.

En marge de cette activité syndicale, Bernard a aidé activement l'écrivain et poète Jean Ristat, légataire universel des biens et œuvres d'Aragon et Elsa Triolet à céder à l'État (Bibliothèque nationale) les œuvres de ces immenses écrivains et à préserver leur propriété-moulin à Saint-Arnoult dans les Yvelines.

La disparition de Bernard Lhubert laisse un grand vide dans notre organisation.

Nous garderons de lui l'image d'un travailleur inlassable, rigoureux et précis, respecté de ses interlocuteurs, ministres et membres de cabinets qu'il a croisés et la qualité de ses prises de parole reconnue de toutes et tous.

A ses enfants, à tous ses proches, l'UFR-CGT adresse ses plus sincères condoléances.

INTERNATIONAL

MAI 1948 / MAI 2026

En 2026, le nettoyage ethnique se poursuit sous des formes toujours plus violentes : guerre génocidaire contre la population de Gaza, multiplication des déplacements forcés et massifs, imposition de conditions de vie insupportables pour inciter au «départ volontaire» de Palestiniens, destruction des camps de réfugiés en Cisjordanie et agressions meurtrières de communautés villageoises par les colons protégés par l'armée d'occupation sont autant de stratégies expérimentées par l'État d'Israël. Malgré les souffrances inouïes, les humiliations, la répression, les déplacements forcés, les Palestiniens en territoire occupé résistent et refusent de quitter leur terre, les promoteurs de l'expansion coloniale ne parviennent pas à « achever ce qui a débuté en 1948 ».

Jusqu'à présent, Israël s'était abstenu d'exproprier des sites religieux, reconnaissant que ces sites situés en territoire occupé font partie du patrimoine culturel et historique de la population palestinienne. La décision d'exproprier des sites religieux, parallèlement à des processus d'expropriation visant des sites patrimoniaux tels que Sébaste et d'autres, s'inscrit dans la continuité de politiques visant à déposséder les Palestiniens de leur patrimoine culturel et religieux, en violation du droit international.

Les États occidentaux vont-ils enfin reconnaître le caractère fondamentalement colonial et raciste du projet sioniste ? Vont-ils

enfin admettre le droit au retour des réfugiés Palestiniens et faire qu'il soit mis en œuvre ? Vont-ils enfin mettre fin à l'impunité de l'État d'Israël ?

L'Union européenne et la France, qui se réclament de la démocratie et du droit, se contentent jusqu'à présent de condamner -timidement- la violence et d'appeler à la retenue.

Piraterie en eaux internationales

Les forces israéliennes ont arrêté mardi 430 personnes à bord de 50 navires dans les eaux internationales afin d'intercepter la flottille de bénévoles qui tentait d'acheminer de l'aide humanitaire vers la bande de Gaza.

Les organisateurs de la Global Sumud Flotilla¹ ont rapporté au moins 15 cas d'agressions sexuelles, dont des viols, des tirs à bout portant avec des balles en caoutchouc. Des dizaines de personnes ont eu des os cassés. Alors que le monde entier a les yeux rivés sur les souffrances des participants, il ne s'agit là que d'un aperçu de la brutalité qu'Israël inflige quotidiennement aux otages palestiniens.

Les gouvernements occidentaux ont exprimé leur colère jeudi après que le ministre suprémaciste Ben-Gvir a publié une vidéo dans laquelle il se moquait des militants maintenus au sol dans une prison.

La carence persistante du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à protéger ses ressortissant-es en danger constitue une atteinte grave et manifestement illégale à leur droit à la vie, à leur dignité humaine, à leur droit à la sûreté et au principe d'adelphité.

78 ANS DE NETTOYAGE ETHNIQUE, DE SPOLIATION DES PALESTINIENS...

Le premier Ministre a répondu le 26 mai à la présidente des députés écologistes à l'Assemblée, qu'il envisageait une «saisine» de la justice française pour le traitement «odieux» infligé par le gouvernement israélien à ces ressortissants.

Imposer des sanctions, suspendre les accords commerciaux avec Israël et interdire tous les produits des colonies : l'heure est aux sanctions contre la politique d'Israël, un État qui, depuis 78 ans, expulse, massacre, vole des terres et va jusqu'à nier l'existence du peuple palestinien.

Sources : AFPS, Global Sumud France, Peace now, Libération

1. Global Sumud France est la délégation française de la Global Sumud Flotilla, réseau international de citoyen.nes ordinaires qui ont décidé d'agir ne de la Global March to Gaza en 2025. Ce réseau rassemble aujourd'hui plus de 50 pays autour d'un même objectif : briser le blocus illégal imposé à Gaza, acheminer une aide humanitaire vitale et défendre la vie, la dignité et l'autodétermination du peuple palestinien.

INTERNATIONAL

*Lettre ouverte*À LA SOCIÉTÉ CIVILE MONDIALE, AUX DÉFENSEURS DE LA PAIX
ET AUX PEUPLES DU MONDE

HENRY OMAR PÉREZ
JOURNALISTE ET
COMMUNICATEUR
SOCIAL
MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ CIVILE
CUBAINE

Excellences, chefs d'organisations sociales, défenseurs des droits de l'Homme et citoyen du monde : Nous nous adressons à vous dans un moment d'extrême gravité. La montée de la rhétorique agressive et les menaces d'intervention militaire des secteurs extrémistes des Etats-Unis contre Cuba ont cessé d'être de simples slogans politiques pour devenir un danger réel qui menace la paix dans la région et la vie de millions d'êtres humains. Nous nous adressons à la société civile internationale non pas pour demander des faveurs, mais pour lancer un appel à la justice et à la mémoire.

Cuba est une petite nation qui a fait de la solidarité son drapeau le plus élevé. Tandis que d'autres pays exportent des armes, Cuba exporte des vies humaines. Pendant des décennies, notre pays a envoyé des brigades médicales dans les coins les plus oubliés de

la planète, combattant Ebola en Afrique, le choléra en Haïti, la cécité en Amérique latine et le COVID-19 dans plus de 40 pays.

Nous sommes un peuple qui partage ce qu'il a, pas ce qu'il a en excès, dans la conviction que la santé est un droit humain universel.

Est-ce la nation qui mérite d'être attaquée ? Est-ce là le peuple dont l'intégrité devrait être menacée par des porte-avions et des missiles ? Une agression militaire contre Cuba ne serait pas une « intervention chirurgicale » ou une « libération ». Ce serait un massacre de civils. Le coût humain serait incalculable. Nos enfants, qui sont aujourd'hui scolarisés dans des écoles sûres, et nos aînés, protégés par un système de santé universel, seraient les premières victimes de cette barbarie. Une guerre au cœur des Caraïbes déclencherait une tragédie humanitaire qui ne frapperait pas seulement notre île mais la stabilité de tout l'hémisphère.

L'histoire nous enseigne que les bombes n'ont jamais semé la démocratie, n'ont laissé que des décombres, des orphelins et du ressentiment.

La paix n'est pas simplement l'absence de conflit ; c'est le respect du droit international, de la souveraineté des peuples et de la Charte des Nations Unies. Nous lançons un appel urgent à la mobilisation mondiale :

1. Nous demandons le respect de la vie : nous appelons les dirigeants de la société civile à élever la voix dans tous les forums possibles pour dénoncer cet aventurisme belliqueux .

2. Nous soutenons la diplomatie : Nous appelons la communauté internationale à promouvoir des solutions fondées sur le dialogue, le respect mutuel et la coexistence civile entre les Etats.

3. Protection des enfants : nous demandons la protection du droit de nos enfants à vivre en paix, sans le traumatisme de la guerre dans leurs foyers.

Cuba ne constitue pas une menace pour la sécurité d'une puissance. Notre seule « arme » a été la résistance et la solidarité internationale. Ne laissons pas la haine de quelques-uns décider du destin d'un peuple généreux. Dirigeants mondiaux, militants, intellectuels, artistes et personnes de bonne volonté : arrêtez la main de l'agresseur avant qu'il ne soit trop tard.

L'humanité n'a pas besoin de nouvelles guerres ; a besoin de plus de médecins, plus de livres et plus de pain.

Au nom de la décence, de la justice et de la vie, nous vous demandons de vous joindre à notre cri :

**Non à la guerre contre Cuba !
Oui à la paix et à la vie !**

Cordialement

PETIT FLORILÈGE DES DÉFILÉS DU 1ER MAI

Photos manifs 1er mai: Cambrai : Guy

CARRIERE

Lille : Sylvain

DECLERCQ

Ile et Vilaine :

Christian DELARUE

Paris : Brigitte

BIDAULT et Nasser MANSOURI- GUILANI

